

Offre de parrainage 2019

Dossiers thématiques



Informers les professionnels sur les sujets émergents du bâtiment et de la ville durable

La mise en lumière d'un thème à travers des publications dédiées

Depuis 2017, Construction21 s'est doté d'un nouveau format de communication : les dossiers thématiques. A travers un cycle de publications dédiées, les dossiers permettent de mettre en lumière un thème choisi. Ils permettent d'informer les professionnels sur les **sujets émergents de la ville et du bâtiment durables**.

Composés de contributions d'experts sous la formes d'articles, les dossiers thématiques sont portés par un **rédacteur en chef**, membre de l'association qui mobilise son réseau d'experts.

Depuis leur création, 20 dossiers ont été publiés avec un succès toujours plus important.

Publiés sur une quinzaine de jours, les dossiers bénéficient d'une visibilité de long terme puisqu'ils restent toujours accessibles sur Construction 21 !

Soutenez le partage d'expertise entre professionnels en parrainant un dossier thématique Construction 21 !

Une campagne de communication intense



400 000 vues depuis leur création... et une année 2019 qui commence bien !

Construction21 communique de façon intensive lors de la publication des dossiers thématiques afin d'offrir une forte visibilité aux articles et à leurs auteurs.



Articles visibles depuis le **fil d'actualités** Construction21 et
Une **page d'accueil dédiée** accessible depuis le menu principal.



1 **communiqué de presse** pour annoncer le dossier (2000 journalistes).

+ 100 tweets & posts sur les **réseaux sociaux**.



Une émission spéciale sur Batiradio

« Dossiers Construction 21 : regards croisés sur le bâtiment et la ville durable »



Emission produite par **Web Radio Editions** portant sur un dossier thématique publié sur Construction21.



Une sélection des meilleurs contributeurs pour une **table ronde de 30 min.**



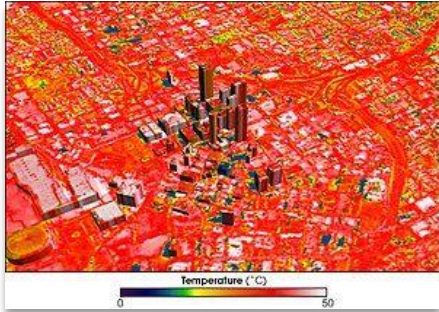
A partir de septembre 2019 : **diffusion en direct** 1x/semaine et en **podcast.**



Batiradio : 150 000 téléchargements /mois. Une très forte visibilité !



Quelques exemples de dossiers

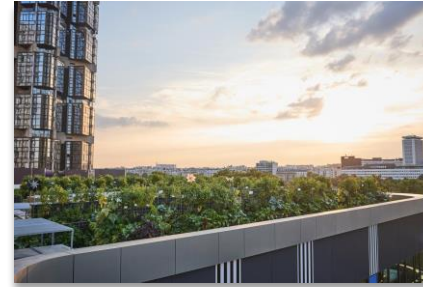


Îlots de chaleur

Juillet 2018

Morgane Colombert, EIVP

30 638 vues

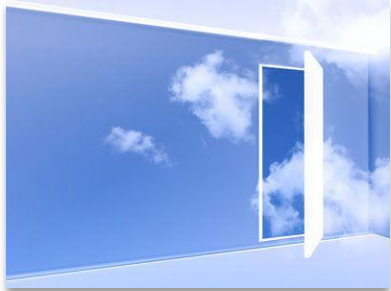


Agriculture urbaine : la pierre ou la terre ?

Janvier 2019

Rodolphe Deborre, Rabot Dutilleul

28 869 vues



Qualité de l'air intérieur

Mars 2018

Anne-Sophie Perrissin, Alliance HQE-GBC

22 978 vues



Intelligence Artificielle

Décembre 2018

Patrick Delaporte-Arnal, CINOV

15 707 vues



Innovation

Juin 2019

Christian Brodhag, Construction21

21 325 vues

Chiffres au 24/7/2019

Les sujets de dossier à venir



Septembre 2019: Construire durable sous climats chauds



Octobre 2019 : L'Eau dans tous ses états !



Novembre 2019
Economie circulaire



Décembre 2019
Quartiers bas carbone

Sujets pressentis pour 2020

Le bâtiment en 2050
Ville durable en Afrique
Nouveaux modèles des EnR
Matériaux de construction biosourcés
Innovations sociales dans le bâtiment
Design universel & accessibilité
JO 2024
Economie de la finalité : évolution des modèles
Industrialisation de la construction
Adaptabilité/réversibilité du bâti
Immobilier durable
BIM

Parrainez un prochain dossier thématique!



Pourquoi nous soutenir ?

Montrez votre engagement pour la ville durable

En soutenant la diffusion de nouveaux concepts

Apportez de la visibilité à votre entreprise

25 à 30 000 vues par dossier

Affirmez votre expertise

A travers un article illustrant votre démarche de développement durable

Bénéficiez d'une communication forte

On-et Off-line, menée par Construction21, influenceur de la profession



Parrainage valorisable dans votre rapport RSE !

Le parrainage comment ça marche ?

Nous valorisons votre engagement pour le développement durable...

✓ Une page sponsor

Dédiée à votre démarche RSE/développement durable



Sponsor
Grand Prix Construction Durable



2 questions à Catherine Papillon,
Directrice Développement Durable/RSE, BNP Paribas Real Estate



**BNP PARIBAS
REAL ESTATE**

Pourquoi votre entreprise est-elle engagée dans la lutte contre le changement climatique ?

Chez BNP Paribas Real Estate, le sujet du changement climatique et de ses impacts sur les métiers de l'immobilier fait partie de notre stratégie de responsabilité sociale et environnementale (RSE). En effet, dans notre fonctionnement et nos offres de services, nous nous engageons à prendre en compte les enjeux du changement climatique, à optimiser l'empreinte environnementale de nos activités, à favoriser l'économie circulaire et à faire de la qualité environnementale de nos produits et services un levier de performance financière et d'usage.

C'est pourquoi, que ce soit en construction, en exploitation ou en rénovation, nous proposons à nos clients des solutions efficaces sur un plan énergétique, respectueuses de l'environnement, de la santé et du confort des utilisateurs en immobilier d'entreprise comme en résidentiel.

Quelles actions avez-vous mises en place en matière de développement durable/RSE ?

Dans nos différents métiers, nous développons des solutions pour anticiper et faire face aux enjeux environnementaux, mais également pour répondre aux nouvelles exigences et nouveaux usages de nos clients (qu'ils soient investisseurs, entreprises, particuliers ou collectivités) et ainsi contribuer positivement aux enjeux climatiques et à la transformation urbaine.

C'est dans ce cadre que nous soutenons différentes initiatives de l'industrie immobilière telles que BBCA, l'IFPEB, l'Alliance HQE France GBC, ou encore Biodiversity et Circolab, sans oublier Construction21 et ses Green Solutions Awards.

Nous nous sommes aussi fixés des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de CO2 et de qualité environnementale :

- ✓ 100% des opérations que nous livrons en immobilier d'entreprise sont certifiées et atteignent les niveaux de performance les plus élevés des certifications : excellents ou exceptionnels.

Exemple de page sponsor, BNP Paribas RE

✓ L'interview d'un de vos experts

Présentée sous forme d'article, inclus dans le dossier

Cinq questions à Timothée David sur l'autoconsommation collective

Publié par Juliette MFouillou



Avec un cadre réglementaire définitivement établi en mai 2017, l'autoconsommation collective est toute récente en France. Au-delà des défis techniques qu'elle représente, elle demande aussi d'innover sur les questions de gouvernance. Retour sur ces sujets avec Timothée David, Directeur Territorial Métropole de Lyon et Rhône chez EDF.

Qu'est-ce que l'autoconsommation collective ?

Timothée David : L'autoconsommation collective reflète le fait de consommer localement, à plusieurs, l'énergie électrique qu'on produit également à plusieurs. C'est avant tout un cadre juridique pour lequel cette notion de « collectif » est importante. Le législateur, lors de la création du dispositif d'autoconsommation collective en mai 2017, a imposé que l'opération soit régie au sein d'une personne morale dédiée, qui regroupe tous les consommateurs et tous les producteurs d'électricité.

C'est donc une instance forcément distincte d'un syndicat de copropriétaires et qui, à la différence de celui-ci, regroupe à la fois des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs et des locataires, car toute personne physique ou morale qui produit ou consomme est considérée comme un des acteurs de l'opération d'autoconsommation collective. La notion de producteur regroupe les propriétaires de la centrale photovoltaïque, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui ont participé à l'investissement.

Le transfert du droit de consommation au locataire peut se faire par accord ou automatiquement, comme le stipule la loi Eian. En revanche, le locataire peut très bien décider de ne pas rentrer dans l'opération, car la loi n'impose pas aux acteurs, qu'ils soient propriétaires ou locataires, à prendre part à une opération d'autoconsommation collective.

Dans la réalité, il n'y a pas de réseau électrique différencié selon la participation ou non à l'opération. La différence se fait en fine sur la facture d'électricité et la présence de réduction correspondante à la part d'autoconsommation.

Quelles sont les caractéristiques de l'opération « YDEAL Confluence » ?

TD : Sur l'opération YDEAL Confluence, nous travaillons avec le promoteur OGIC sur un [lot de cinq bâtiments neufs en cours de construction](#). Il est prévu d'installer sur les toits un générateur photovoltaïque de 1000 m2 au total. Un aspect intéressant de cette opération est la diversité des parties prenantes. On y retrouve à la fois des particuliers, un bailleur social, des entreprises qui louent des bureaux ou des commerces. Cela représente une mixité d'usages qui est parfaite et qui nous permet de lisser la demande au cours d'une même journée. C'est particulièrement important car le photovoltaïque ne produit qu'avec le soleil.

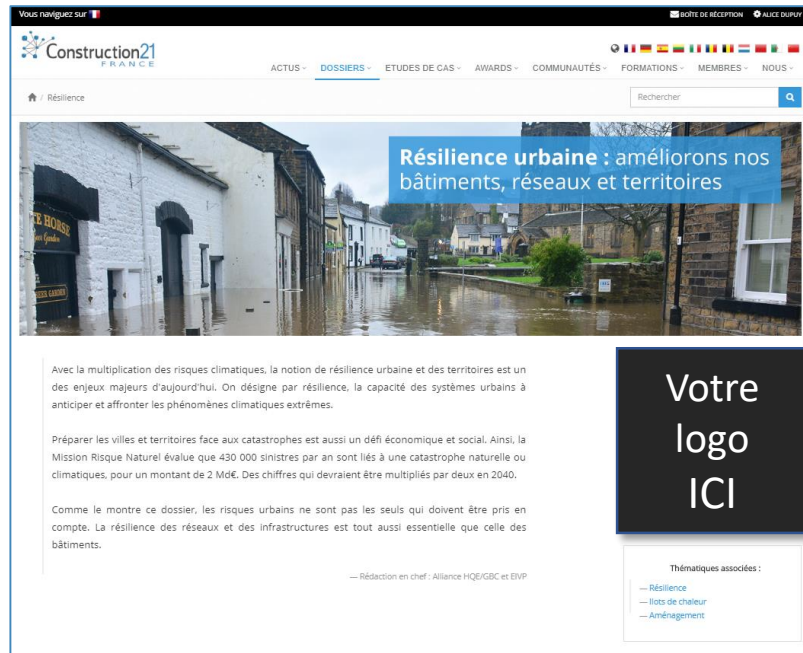
Interview réalisée pour EDF illustrant un domaine d'expertise (2 400 vues)

...et offrons de la visibilité à votre marque

✓ Votre logo associé à l'ensemble du dossier

✓ Votre bannière en Une Construction21 pendant 2 semaines

Page d'accueil du dossier résilience



Bannières sur la page d'actualités



✓ Mise en avant de votre soutien dans le communiqué de presse dédié au dossier (2 000 journalistes)



✓ Votre bannière dans la newsletter Construction21 (9 000 professionnels)



- ✓ Interview d'un de vos experts sur Batiradio
- ✓ 1 parution jingle
- ✓ 1 bannière sur Batiradio
- ✓ Votre entreprise membre du club VIP



Réservez votre parrainage dossier !

	Offre Sponsor Construction21	Offre Sponsor Premium Construction21 + Batiradio
Votre visibilité	Prix sur demande	
Interview d'un dirigeant/expert et diffusion dans le dossier + Une de C21 + réseaux sociaux	✓	✓
Relai de l'interview dans la Newsletter Construction 21 (8000 contacts)	✓	✓
Visibilité dans le Communiqué presse dossier / 2000 journalistes (Logo + lien + verbatim)	✓	✓
Participation à la table ronde - émission spéciale Batiradio dossiers		✓
Parution dans le jingle de l'émission		✓
Bannière (750x90) en Une de Construction 21 pendant 2 semaines) + dans une newsletter	✓	✓
Page sponsor dédiée à l'entreprise	✓	✓
Votre logo sur la page d'accueil du dossier et sur chaque article du dossier	✓	✓
Votre logo sur la page de téléchargement de l'émission Batiradio		✓
Communication réseaux sociaux dédiée à votre marque (2 semaines)	✓	✓
Adhésion au club VIP Batiradio		✓

Alice Dupuy – 06 13 18 53 49
alice.dupuy@construction21.org